

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Construction d'un pôle loisirs boulevard Leningrad - Le Havre

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
39	Projet soumis à Permis de Construire tenant lieu d'Autorisation d'Exploitation Commerciale (AEC) ayant une Surface de plancher projetée de 27 118 m ² . 10 000 m ² < Surface de plancher projet < 40 000 m ² Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs Moins de 1000 personnes seront accueillies, le projet n'est donc pas concerné par la rubrique 44

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit d'un projet de construction d'un bâtiment de 2 étages (RDC, R+1, R+2) destiné à accueillir des boutiques, des restaurants, des services et des activités de loisirs.

Un parking sur trois niveaux (RDC, R+1, R+2) de 560 places est également prévu.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de créer un pôle de loisirs comprenant, des magasins, des services et des activités de loisirs sur un terrain actuellement non occupé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet sera réalisé en une phase de construction prévus actuellement sur environs 14 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble du site sera exploité dès son ouverture



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant AEC

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire valant AEC

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain :	20 234 m ²
Emprise au sol totale :	16 918 m ²
Total des espaces verts :	3 242 m ²
Activités sportives et ludiques :	16 579,30 m ²
Commerces :	3 901,70 m ²
Restaurants :	2 742,90 m ²
Parties communes :	3 894,20 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Secteur des Terrains Gravelle
Boulevard de Leningrad
76600 LE HAVRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 08 ' 55.3 " E

Lat. 49 ° 29 ' 50.4 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain était anciennement occupé par des bâtiment d'activités. Ces bâtiments ont été détruits et le projet s'inscrira sur un terrain libre de toute occupation. Le permis de démolir avait été déposé par la commune du Havre.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet respecte les prescriptions du PLU zone UE de la Ville du Havre approuvé le 19/09/2011.
Le projet est également compatible avec le PLU en cours de modification.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est implanté dans la commune du Havre mais ne sera pas en lui-même sur le littoral.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de Seine-Maritime dispose d'un plan de prévention des bruits dans l'environnement (PPBE) approuvé le 16/01/2015. Le projet est voisin de ligne Paris-Le Havre qui est une infrastructure retenue dans le PPBE. Les sources principales de bruit du projet susceptibles d'impacter l'environnement proviendront du trafic engendré. Le site générera moins 8200 véh/jour (seuil pour être considéré comme sources de bruit concernées par le PPBE)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Havre est concerné par : - Le Plan de prévention des risques naturel (PPRn) inondation de l'estuaire Nord de la Seine prescrit le 27/07/2015 - Le PPRn Lézarde approuvé le 06/05/2013 - Des PPR technologiques pour effet toxique et surpression prescrit le 17/02/2010 D'après l'atlas géographique du PPRn Lézarde, le site n'est pas concerné par son zonage réglementaire.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas référencé sur la base de données BASOL. Toutefois, un diagnostic de pollution des sols a été réalisé en amont de notre projet. Le diagnostic a préconisé des travaux de dépollutions qui sont déjà réalisés. Ce diagnostic est annexé au présent cerfa. Le projet se construira donc sur un terrain dépollué.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site natura 2000 le plus proche est le site FR2300121 Estuaire de la Seine inscrit au titre de la directive Habitats. Il se situe à plus de 4 km au Sud du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 2 km à l'est du centre du Havre inscrit au patrimoine de l'UNESCO depuis le 15/07/2005.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible d'avoir les incidences suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera relié au réseau d'alimentation en eau potable public. La consommation d'eau du site proviendra essentiellement des eaux pour les sanitaires et les restaurants du site. Sa consommation totale n'a pas été évaluée à ce jour.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage n'est prévu. Le projet ne comporte pas de niveau en sous-sol.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était occupé par des anciens bâtiments industriels qui ont été démolis. Le permis de démolit correspondant a été déposé par la commune du Havre. Il est caractérisé par un milieu fortement urbanisé qui ne présente pas de contexte faunistique ou floristique particulier.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la consultation du PPRn Inondation Lézarde, seul Plan de Prévention actuellement approuvé, le site n'est pas concerné par des prescriptions relatives au risque inondation. Aucun autre risque naturel n'a été identifié (retrait-gonflements des argiles, mouvements de terrain, cavités souterraines, séisme)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors du trafic, aucun rejet atmosphérique n'est susceptible d'engendrer des risques sanitaires. Celui-ci a été considéré comme marginal par rapport au trafic existant aux abords du site.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme vu précédemment, la principale source de bruit du projet sera engendrée par le trafic des véhicules. Cette source de bruit sera négligeable au regard du trafic existant sur l'avenue Leningrad. Par ailleurs, tous les locaux du bâtiment (karting et bowling notamment) seront isolés afin de ne pas engendrer de nuisances sonores entre les différents locaux du projet et vis-à-vis de de l'extérieur du site. Le site est concerné par les nuisances sonores engendrées par la voie ferrée Paris-Le Havre.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls les restaurants seront susceptibles d'engendrer des odeurs. Mais compte tenu du traitement à la source (au niveau des cuisines) des rejets, aucune odeur ne sera perceptible à l'extérieur du site.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		



	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking sera éclairé sur détecteurs afin de limiter les nuisances lumineuses. En dehors des vitrines qui pourront être légèrement éclairées, le site n'engendrera pas de nuisances lumineuses en dehors de ses horaires d'ouvertures (10-18 h pour la majorité des activités, 10h-00h pour les restaurants et le bowling).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets de polluants dans l'air auront pour principales sources le trafic des véhicules circulant sur le site. Les rejets des cuisines des restaurants seront pré-traités.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Tous les réseaux (Eaux Usées EU, Eaux Pluviales EP) seront raccordés aux réseaux unitaires existants passant sous le boulevard Leningrad, de Gravelle et la rue Sémard. Les EP de toiture transitent par des réservoirs destinés à récupérer les eaux pour l'arrosage des espaces verts dus site et le complément de la défense incendie. La surverse de ces réservoirs rejoint ensuite un bassin tampon enterré dimensionné pour gérer une pluie décennale avec un débit de fuite de 1 l/s/ha. Les EP de voirie rejoignent directement ce bassin tampon. Toutes les EP sont ensuite traitées par séparateur d'hydrocarbure avant rejet dans le réseaux public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les restaurants généreront des effluents liés à leur activités. Ces effluents seront pré-traités sur site par des bacs à graisses avant rejet dans le réseau public. Les déchets générés par le site seront des déchets non dangereux et dangereux : emballages, cartons, déchets alimentaire, huile usagées, déchets électroniques, etc...</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment revisitera l'architecture traditionnelle industrielle propre à son environnement immédiat en utilisant des matériaux des briques, une structure en charpente métallique, le tout modernisé. Un ensemble de percements importants sur la façade principale permettra de rythmer cette façade. Ces ouvertures en menuiseries aluminium grises anthracites seront travaillées dans la hauteur. Cette architecture, sobre mais qualitative, s'intégrera parfaitement dans son environnement. De manière ponctuelle une trame sera entièrement vitrée et habillée d'une résille pour créer une séquence faisant vivre le boulevard Leningrad. Sur l'angle une rotonde entièrement vitrée accompagnera la giration du bâtiment. Des séquences de résilles viendront marquer verticalement cette surface vitrée. Un ensemble de lices horizontales fileront le long de ces menuiseries.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments précédents, le projet n'engendrera pas d'incidences substantielles ou de modifications profondes de l'environnement. Il s'inscrit dans la continuité de l'urbanisation existante et permettra la création d'emplois. Le trafic généré et ses impacts seront peu significatifs par rapport au trafic existant. Les effluents et eaux pluviales sont dirigés vers les réseaux publics existants et pré-traités (séparateur d'hydrocarbure et bac à graisses). Les eaux pluviales seront tamponnées sur site pour respecter un débit de fuite de 1 l/s/ha en cas de pluie décennale. Une partie des eaux pluviales de toiture seront stockées sur site pour réutilisation (arrosage des espaces verts et besoin en eaux d'incendie). De par son activité commerciales et de services, le site ne sera pas un gros consommateur d'eau et d'énergie. Le projet n'est situé sur aucune zone ou site protégé. Il ne nous apparaît donc pas nécessaire que le projet soit soumis à étude d'impact.

[Faint, illegible text or stamp]

[Handwritten signature]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Annexe 6 : Notice explicative du projet Annexe 7 : DOE dépollution Annexe 8 : Perspectives du projet</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Montévrain le, 24/11/2016

Signature



SAS BDM
 14 Avenue de l'Europe - BP 112
 77144 Montévrain
 Tél: 01 60 31 57 57 - Fax: 01 60 31 57 61
 Email: info@bams.com
 RCS Meaux 391 788 866